



COMPTE RENDU

Réunion CD du Lundi 19 Juin 2023

Au domicile de Yves à Epinal

Présents : Yves Lallemand, Sylvie Del Missier, Lydie Bertrand, Fabienne Floquet, Lucie Lindner, Virginie Vauthier, Vincent Ballongue, Daniel Lecoanet, Fabien Parisse, Johnny Richard, Christian Wenner.

Invité : Denis Mygardon

Heure de début : 20h – ***Heure de fin :*** 22h30

Ordre du Jour :

- 1 - Départ de Denis et cooptation d'un nouveau membre
- 2 - Bilan des actions menées depuis la dernière réunion :
 - Ouverture d'une ligne téléphonique propre au CPSE
 - Edition d'un nouveau Flyer et réflexions pour la réalisation de kakemono
 - Entretien avec M. Filali de la CAE (compresseur et local)
 - Inscriptions aux foires aux associations et Vital Sport (réunion Décathlon du 24 juin)
 - Requalification des blocs
- 3 - Point sur la réalisation du budget prévisionnel 2023
 - Subventions
 - Achat d'équipements (Plateformes, matériel de hockey, équipements plongée, photo)
 - Aide à la formation
- 4 - Besoins en ligne d'eau pour la saison prochaine (réunion CAE du 28 juin)
- 5 - Validation de la nouvelle grille tarifaire
- 6 - Questions diverses

1 - Départ de Denis et cooptation d'un nouveau membre

Denis est à nouveau remercié chaleureusement pour son engagement et sa disponibilité au sein du comité en tant que Vice-président. En témoignage de son amitié, Yves lui offre une bouteille de vin de sa cave personnelle.

Comme l'indiquent les statuts, en cas de démission, un nouveau membre peut entrer au comité par cooptation. Il est soumis au comité la proposition de faire entrer Alexandre Nosal, Plongeur niveau 2 pour compléter l'assemblée.

Vote favorable à l'unanimité du Comité Directeur pour faire entrer Alexandre Nosal au CD.

2 - Bilan des actions menées depuis la dernière réunion du comité directeur

- **Ouverture d'une ligne téléphonique propre au CPSE**

Un abonnement Free de 2.00 € par mois a été souscrit au nom du Club.

Le forfait comprend 2 heures d'appels et des SMS illimités.

Le numéro de téléphone de la ligne est le suivant : 07.83.38.59.60

L'utilisation d'un portable dédié au club sera plus facile à gérer en cas d'absence d'Yves, qui pourra laisser le téléphone à Fabienne ou à un autre membre du bureau.

- **Edition d'un nouveau flyer et réflexion pour la réalisation d'un kakémono**

Edition d'un nouveau flyer avec les quelques modifications énoncées lors de la dernière réunion, mise à jour du numéro de téléphone et ajout d'un QR code en outre.

Impression de 1 000 exemplaires pour un montant de 95.00 € HT soit 114.00 € TTC auprès d'Aquila Publicité à Epinal.

Cette dépense a été prise en charge par l'Atelier Musical Vosgien qui offre les flyers au club.

Réflexion sur la réalisation de kakémonos à mettre en place lors des foires aux associations ou autres événements auxquels participe le club. Le format de ce type de support étant un peu encombrant et peu facile à manipuler, Yves propose un autre type de produit, faire développer des photos sur un support rigide et de format moyen, style cadre. Une légende pourra être ajoutée sur le bas des clichés. Il sera ainsi plus facile de partager les clichés et de pouvoir les exposer sur des panneaux grillagés.

Daniel propose un support souple, pliable, dans lequel on peut glisser différents clichés et les remplacer facilement.

Virginie est chargée de se renseigner sur la réalisation de ces projets.

- **Entretien avec Mr Filali responsable à la CAE des équipements sportifs**

Yves a rencontré Monsieur Filali, responsable au niveau de l'Agglomération des équipements sportifs.

Il a échangé avec lui au sujet du compresseur.

L'Agglo, qui est le propriétaire du compresseur a fait le choix d'investir dans un modèle de la marque Compar. Cette marque anglaise est de très bonne facture, mais très peu répandu en France ce qui rend difficile son entretien.

Actuellement les interventions sont placées sous la responsabilité du directeur de la piscine et réalisées par la société Grandblaise.

LA CAE réfléchit à réorganiser la maintenance et à la confier à une équipe dédiée à la maintenance des équipements sportifs de la CAE. Cette nouvelle organisation pourrait voir le jour en septembre.

Un projet de sécurisation par moyens numériques des entrées des équipements sportifs de l'agglomération est également en cours. Yves a demandé à ce que l'accès de notre local depuis l'extérieur en bénéficie.

En attendant, il a demandé la mise en place d'une serrure avec une clé sécurisée. Une clé sera remise aux DP Plongées en milieu naturel, aux encadrants NAP et aux responsables apnée.

- **Inscriptions aux Foires aux Associations et Vital Sport**

L'inscription du Club aux foires aux associations suivantes est confirmée :

Epinal le Samedi 2 Septembre. Yves est nommé responsable du stand qui devrait être au même emplacement que l'an dernier.

Golbey le Vendredi 8 Septembre de 16h à 21 h - Christian est nommé responsable du stand

Thaon-les-Vosges le Samedi 9 Septembre. Fabien est nommé responsable du stand

Le Vital Sport est également reconduit cette année par Décathlon, sur une seule journée, le Samedi 9 Septembre.

Pas de mise en place de bassin, mais il est prévu la fourniture de lunettes de réalité virtuelle afin de simuler les plongées. Les emplacements des associations seront revus avec un cheminement organisé afin que les visiteurs passent devant chaque stand.

Une réunion est prévue à Décathlon le samedi 24 Juin à 9h30, Fabienne s'y rendra.

Christian est nommé responsable du stand.

- **Requalification des blocs**

Vingt blocs du club devaient passer en requalification cette année.

Initialement, comme l'année précédente, l'opération devait être faite par l'intermédiaire de Gérard Cuny pour le CODEP qui demandait à récupérer tous les blocs des clubs vosgiens avant le 15 mars 2023. Yves avait demandé et obtenu un accord de principe pour retarder le dépôt des blocs d'Epinal au 22 mars en raison de leur utilisation jusqu'à cette date par les élèves du lycée Mendès France.

Mais, au moment où Yves reprend contact avec Gérard pour lui amener les blocs, celui-ci lui indique que c'est trop tard et qu'il a déjà confié la liste des blocs à requalifier à la DREAL et qu'il n'est plus possible de la modifier.

Yves contacte alors Bernard Schittly pour lui demander à qui il peut s'adresser pour effectuer cette intervention. Bernard lui recommande la Société Kalepso, basée en Bourgogne, qui se déplace avec un véhicule tout équipé. Yves contacte cette société et rendez-vous est pris pour un passage à Epinal le 30 Avril.

Le 29 Avril, alors qu'il est en intervention au profit du club de plongée de Vittel, le technicien signale à Yves qu'il ne pourra réaliser son intervention prévue le lendemain, son équipement pour requalifier les blocs venant de tomber en panne. Après quelques tergiversations dans les jours qui suivent, il propose un rendez-vous pour le 30 juin.

Cette date étant trop tardive, Yves contacte alors la société Air Pur basée à Montbéliard qui accepte de prendre en charge nos blocs. Ceux-ci sont amenés sur place par Jean-Louis et Yves.

Le travail, de qualité, est effectué en 1 semaine et à un tarif correct. La société AIR PUR sèche parfaitement l'intérieur des blocs ce qui constitue une garantie contre la corrosion.

Les blocs qui étaient en attente de validation de TIV ont tous été validés et rentrés sur le site de la fédé, le fichier est donc à jour.

L'ensemble des blocs du club est donc à nouveau opérationnel.

Compte-tenu de sa réactivité et de la qualité de son travail cette société sera à nouveau sollicitée l'année prochaine d'autant que les 4 blocs tampons doivent être requalifiés en 2024.

3 - Point sur la réalisation du budget prévisionnel 2023

- **Subventions**

Le club a reçu pour le moment les subventions de la ville soit 1 950 €.

Reste en attente la subvention du département (1 350 €), du Fond de développement de la vie associative (1 500€) et de l'Agence Nationale du Sport (2 200 €).

- **Achats d'équipements**

En ce qui concerne la plongée, les achats sont complets, 2 gilets stabilisateurs, 2 combi adultes et 2 combi enfants. Yves signale au passage qu'un combi homme acheté en 2022 manque à l'inventaire.

Pour permettre la pratique loisir du hockey subaquatique, 867.00 € sur les 990.00 € votés ont été engagées pour le moment. Quelques gants sont encore à recevoir.

Les plateformes sont en cours de réalisation et devraient être mise en place prochainement. L'inauguration est prévue le dimanche 2 juillet.

En ce qui concerne l'achat du flash pour la commission photo, nous sommes toujours dans l'attente du retour de la demande de subvention du département. L'achat se fera dès que celle-ci sera confirmée.

En ce qui concerne les aides à la formation, une demande a été présentée, une autre demande potentielle est en attente. Ces demandes concernent les formations N4 en cours. D'autre part, les plongées effectuées à la GDF dans le cadre de cette formation sont prises en charge par le club.

4 - Besoins en lignes d'eau pour la saison prochaine (réunion CAE du 28 juin)

Une réunion est prévue le mercredi 28 juin prochain à 18 h à la CAE pour arrêter la répartition des lignes d'eau pour la saison prochaine entre les différentes associations. Virginie et Christian se rendront à cette réunion.

Mardi soir : le club demande le renouvellement de l'existant (avec une affectation en interne différente)

- Plongée : 4 X 25 m côté local et une ligne de 50 (pour mémoire la PMT fait partie de la plongée et est placée, à ce titre, sous l'autorité du DP)
- NAP : une ligne de 50 m
- Apnée : petit bassin.

Mercredi soir : le club demande le renouvellement de l'existant plus une ligne supplémentaire de 25 m pour l'apnée et une ligne supplémentaire de 50 m pour la NAP

- Apnée : 3 X 25 m plus une ligne de 25 à demander
- NAP : 3 X 25 m plus une ligne de 50 à demander
- Plongée : 1 X 25 m

Le samedi après-midi, le club demande le renouvellement partiel de l'existant

- Apnée 1 X 50 m,
- Plongée (PMT) : réduction de la tranche horaire à 1h00 de 15h30 à 16h30 pour compenser les demandes supplémentaires du mercredi.

Le comité directeur valide à l'unanimité la demande à faire auprès de la CAE pour la saison 2023-2024.

Lycée Pierre Mendès France (mardi après-midi)

4 X 25 m (à repositionner si possible côté local)

Demande supplémentaire : une partie du petit bassin pour faire de l'apnée statique

5 - Validation du dossier d'inscription et de la nouvelle grille tarifaire 2023-2024

La FFESSM a annoncé une hausse des tarifs des licences pour la saison à venir d'environ 2 à 3 € selon les catégories. Les prix des licences (avec des centimes) seront ajustés et arrondis à l'euro supérieur.

Les licences pourront être prises dès le 1^{er} septembre contre le 15 septembre l'an dernier.

Possibilité de délivrer uniquement une licence fédérale (sans adhésion au CPSE) avec un coût supplémentaire de 5.00 € sur le prix de la licence pour frais de dossier.

Les adhérents inscrits en 2022/2023 auront jusqu'au 30 septembre pour renouveler leur adhésion au club.

Principales modifications à apporter au dossier d'inscription et à la grille tarifaire :

- La PMT étant une sous-discipline de la plongée, cette désignation va disparaître et n'apparaîtront plus que les notions de Plongée, Apnée et NAP. La pratique de la PMT nécessitera une adhésion plongée.
- Décision à l'unanimité du comité directeur, après consultation du président de la commission photo, d'aligner la cotisation Photo/Vidéo sur la cotisation plongée soit 87.00 € (réduction de 5 €).
- Le tarif étudiant est revu à la baisse de 10.00 € (40€ au lieu de 50 €) en cohérence avec l'objectif du club d'attirer plus de jeunes. Ce tarif sera accordé sur présentation d'un justificatif.
- Prises en compte dans le tarif encadrant de la réorganisation à venir de la formation en plongée.
- Suppression de la remise COVID
- Prise en compte des consignes de la FFESSM concernant l'autorisation parentale

6 - Questions diverses

- En ce qui concerne le projet de la commission photo de réaliser un calendrier, le comité directeur donne son accord pour une formule avec pré-commande afin que l'opération soit neutre et qu'il ne reste pas un reliquat de calendriers qui serait difficilement vendable.
- Remarque de Sylvie concernant les difficultés du suivi de nombre de plongées réalisées par les adhérents en formation.
⇒ La création d'une fiche pédagogique avec le nombre de plongées effectuées est en cours de réflexion.
- Daniel répare pour la seconde fois la porte du local des gilets et va bientôt la remettre en place, en espérant qu'elle soit manipulée avec un peu plus de délicatesse à l'avenir.

- Fabienne annonce qu'elle va faire don au club de deux combi femme XS, 5 et 7 mm.
- Par rapport à la location des salles, il est possible de faire une demande auprès du Maire d'Epinal pour disposer d'une salle à l'année à la Maison des Associations à Epinal – le coût de cette location annuelle reviendrait à environ 400.00 €. Elle pourrait servir de salle de cours et de réunion.
 - ⇒ Le Comité directeur valide à l'unanimité cette idée et un courrier va être adressé à la Maire dans ce sens.
- Denis remercie l'ensemble des membres du comité pour leur bienveillance à son égard.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

La date de la prochaine réunion du Comité Directeur est fixée au lundi 28 Août à 20 heures.

Le Président
Yves Lallemand

La Vice-Présidente
Fabienne Floquet

La Trésorière
Sylvie Del Missier

La Secrétaire
Virginie Vauthier

